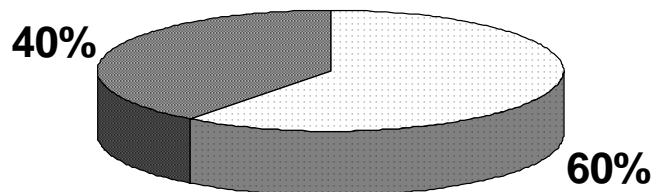


1 ~ LE BUDGET PRINCIPAL 2009

1a ~ Les prévisions budgétaires



dépenses ou recettes
d'investissement : 463 069,68 €

dépenses ou recettes de
fonctionnement : 705 065,85 €

Total : 1 168 135,5 €

Les budgets prévisionnels 2009 ont été votés à l'unanimité le 31 mars 2009. Par cet acte, le conseil municipal prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année en cours.

La section de fonctionnement s'équilibre à 705 065,85€, dégageant un excédent prévisionnel de 104 497,30€. Les charges de fonctionnement sont en hausse d'environ 8 % par rapport à 2008 alors que la dotation forfaitaire et certaines compensations versées par l'Etat sont en baisse.

Le conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux d'imposition des taxes d'habitation et taxes foncières sur le bâti et le non-bâti.

Cependant certains tarifs des services communaux sont révisés : la location des salles municipales et la redevance des sectionnaux (qui passe de 50 à 55€ lha cultivé).

La section d'investissement 2008 était de 697 945,85€, celle de 2009 s'équilibre à 463 069,68€ par le fait que le programme concernant la réalisation de la station service a été transféré dans un budget annexe.

Principaux programmes d'investissement prévus sur l'année :

- Etudes de la révision du POS et du schéma d'Assainissement (30000€)
- cimetière de St Martin des Faux, sous réserve d'accord de Salles Curan
- achat d'un camion matériel de bureautique (mairie et école)
- mise en conformité de la salle des fêtes d'Arvieu, peinture de la salle de Saint Martin des Faux, agrandissement du local de rangement de Caplongue, mise en état des sanitaires publics
- tout-venant pour les chemins ruraux
- création d'un accès handicapé à la Poste
- amélioration de la signalisation
- restauration subventionnée de la tourbière
- aménagement d'un local pour les jeunes
- étude de faisabilité pour l'aménagement du bâtiment de la plage

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	705 065,85	
charges de gestion courante (indemnités, contingents, subventions,...) 13%	92 592,62	atténuation charges (participation Etat sur rémunérations, remb. assurances) et produits exceptionnels 4%	27 200
dépenses imprévues 3%	20 000		357 839,280
charges de personnel (rémunérations + charges) 34%	241 000	dotations et participations de l'Etat et autres collectivités 51%	
charges financières (intérêts d'emprunts) 4%	26 675,93	autres produits de gestion courante (loyers, loc. salles,...) 6%	
charges à caractère général (eau, combustible, carburant, fournitures diverses, entretien, assurances,...) 31%	220 300	impôts et taxes (contributions directes, compensations,...) 36%	253 559
virement à la section d'investissement 15%	104 497,30	produits des services (redevances, patus, remb. frais divers, régies,...) 3%	19 630
		excédent antérieur reporté 1%	5 837,57

	DEPENSES	463 069,68	RECETTES
dépenses imprévues 4%	20 000	épargne brute 23%	104 497,30
équipements et travaux 77%	355 651,60		affectation résultat 30%
déficit antérieur reporté 3%	14 889,35	Fond de Compensation de la TVA Taxe Locale d'Equipeement 15%	70 478
remboursement dette 16%	72 528,73	dotations et subventions 32%	148 094,38

1b ~ Détail par programme des prévisions et réalisations en investissement

Les programmes	Reste à réaliser 2008	Apports crédits 2009	Total Prévisions 2009	*DM	Total réalisations 2009
Aménagement Local du Gazet	1 651,60	7 000,00	8 651,60		6 262,01
Matériel Bureautique		12 000,00	12 000,00		6 794,09
Aménagement Centre Culturel		1 300,00	1 300,00		1 144,57
Aménagement Salle des Fêtes Arvieu		4 500,00	4 500,00		4 348,07
Acquisition véhicule		25 000,00	25 000,00	1 910,00	0,00
Abords Maison Petite Enfance		600,00	600,00		451,00
Révision document d'urbanisme		30 000,00	30 000,00		1 366,27
Salle des Fêtes Saint-Martin-des-Faux		1 500,00	1 500,00		705,81
Création accès handicapés Bât. Communaux		10 000,00	10 000,00		0,00
Sanitaires publics Arvieu		5 000,00	5 000,00		0,00
Aménagement de la plage		10 000,00	10 000,00		1 734,20
Travaux bâtiment de la plage		6 500,00	6 500,00		6 428,50
Rest. Maison des Jeunes (maison Creyssel)		93 250,00	93 250,00	-33 108,40	0,00
Chemins ruraux		3 500,00	3 500,00		3 463,81
Aménagements Caplongue	700,00	12 000,00	12 700,00		7 441,84
Terrains réserve foncière		15 000,00	15 000,00		0,00
Éclairage Public		13 000,00	13 000,00		6 889,20
Signalisation		5 000,00	5 000,00		1 541,37
Restauration Tourbière		17 000,00	17 000,00		0,00
Aménagement Mairie		10 000,00	10 000,00		0,00
Désenclavement hivernal VC n°8		5 000,00	5 000,00		0,00
Achat matériel outillage divers		14 000,00	14 000,00	2 076,40	13 556,67
Préau École		850,00	850,00		372,46
Particip. sur travaux aux communes ou syndicats		51 300,00	51 300,00	4 122,00	
Base Nautique				25 000,00	
Total Budget Principal	2 351,60	353 300,00	355 651,60	0,00	62 499,87

Les restes à réaliser 2008: ce sont les crédits engagés de l'exercice précédent que l'on doit reprendre au budget de l'année suivante

Apports 2009: sont les crédits prévisionnels votés pour l'année

Total prévisions 2009: restes à réaliser + apports

***DM (Décision modificatives)** en cours d'année et par décision du conseil municipal, celui-ci peut apporter des modifications de crédits sur les programmes existants, ou bien en créer de nouveaux.

Réalisations 2009: sont les crédits réellement consommés sur l'année en cours.

voir détails des programmes pages suivantes

1c – Travaux et réalisations en investissement

Aménagement du local du Gazet

Les travaux d'extension du garage communal, commencés en 2006 et effectués par nos employés communaux, se sont poursuivis durant cette année. A ce jour, tous les matériaux ont été achetés ; il reste toutefois quelques petits travaux de peinture, électricité ... à effectuer pour clôturer ce chantier.

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Matériaux payés en 2009	5 235.80	6 262.01
Coût total de l'opération	29 774.70	35 610.54

Salle polyvalente « Raymond ALMES »

Les travaux de mise en conformité en électricité de la salle des fêtes d'Arvieu, ont été effectués par l'entreprise SALIS.

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Travaux	3 635.51	4 348.07

Salle des fêtes de Saint-Martin-des-Faux

Les peintures intérieures de la salle ont été effectuées au mois de novembre par nos employés municipaux. La commune de Salles-Curan doit participer financièrement à ces travaux à hauteur de 50% (matériel et main-d'œuvre).

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Achat peinture + petit matériel divers	590.14	705.81

Bâtiment de la Plage d'Arvieu-Pareloup

L'entreprise CIGAL a réalisé au printemps dernier les peintures extérieures du bâtiment de la plage (dessous de toit, fenêtres, porte-fenêtres...).

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Travaux	5 375.00	6 428.50

Ecole

L'installation d'un auvent pour le préau n'a pas été suffisante pour remédier au problème de sol glissant par temps de pluie. Les employés communaux ont appliqué une peinture antidérapante. Par ailleurs, le copieur de l'école ayant un coût de fonctionnement assez élevé, les enseignants nous ont demandé de résilier le contrat de maintenance. Nous avons profité du fait que la mairie s'équipait d'un nouveau photocopieur pour rétrocéder à l'école l'ancien copieur de la mairie.

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Achat peinture	311.42	372.46
Mobilier Tables	755.00	902.98
Tapis de gym	200.70	240.00

Chemins ruraux

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Réfection des chemins ruraux	2 896.16	3 463.81

Eclairage Public (EP)

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)	Subv. SIEDA à percevoir (€)
Extension EP Route de la Creyssie	2 595.20	3 103.86	1 038.08
Extension EP à Cayras	376.00	449.70	150.40
Extension EP jardin médiathèque	2 789.00	3 335.64	1 115.60

Aménagements à Caplongue

Certaines associations utilisatrices de la salle d'animation ont sollicité la commune pour réaliser un local de rangement. Il sera situé derrière le local des sanitaires. La commune finance l'ensemble des matériaux nécessaires et les travaux sont réalisés par des bénévoles (sauf la couverture du bâtiment).

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Achat des matériaux	6 222.28	7 441.84

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La première phase concernant la mise en place de cette révision, a été la consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude. C'est le bureau « Habitat et Développement 12 » qui a été retenu pour un montant de 21 776€ HT (voir article de la Commission Urbanisme).

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Avis aux annonces légales	1 142.37	1 366.27

Aménagement de la plage d'Arviu-Pareloup

Un projet d'aménagement de la plage d'Arviu est en cours de réalisation. Cette opération est portée par EDF, en concertation avec la commune. Nous avons dû faire établir un relevé topographique de l'ensemble du secteur de la plage (parking, aire de pique-nique, bâtiments communaux, aire engazonnée du port...) auprès du géomètre TAILLEFER. Ce document servira également au projet de réaménagement du bâtiment de la base nautique.

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Relevé topographique	1 450.00	1 734.20

Maison d'Accueil de la Petite Enfance

L'aménagement des abords de cette structure étant à la charge de la commune, les agents municipaux ont réalisé la clôture du terrain.

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Achat matériaux	377.09	451.00

Acquisitions diverses

	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
<u>Médiathèque</u>		
Mobilier supplémentaire (bacs à BD, tablettes ...)	957.00	1 144.57
<u>Mairie</u>		
Ecran mural pour salle du conseil	145.00	173.42
Photocopieur secrétariat	4 300.00	5 142.80
Ordinateur secrétariat	835.68	999.47
Logiciel comptabilité	400.00	478.40
<u>Matériel Service Technique</u>		
Autolaveuse salle de St Martin des Faux	2 538.70	3 036.29
Groupe électrogène	590.00	705.64
Perceuse-Visseuse, échelle	1 093.47	1 307.79
Perceuse, scie à métaux	856.95	1 024.91
Petit outillage divers	603.93	722.30
Signalisation		
Panneaux lotissement "Le Clos", réglementation baignade, lattes de signalisation des commerçants	1 288.77	1 541.37
<u>Divers</u>		
Poêle logement locatif à côté de la mairie	3 348.31	3 532.47
Tables pique-nique, bancs	1 488.29	1 780.00
Cordons lumineux décorations Noël	254.42	304.29

1d – Travaux réalisés avec la Communauté de Communes Lévézou~Pareloup

Les travaux de voirie ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de commune (qui a la compétence de la voirie) pour le compte de la commune d'Arvieu.

En investissement

Essentiellement des travaux de goudronnage de la voirie



Localisation	Montant TTC (€)
Village d'Aurifeuille	15 606.52
Village de Trédos	23 129.94
Village de Sérieux	19 180.74
Route de Bonneville	21 656.04
Route de Notre-Dame-d'Aures	10 378.66
Caplongue – voie des « trois petits cochons »	6 233.64
Le Fau de Dours	6 178.57
Total	102 364.11

En fonctionnement :

travaux d'entretien de la voirie effectués en 2009.

Nature des travaux	Montant TTC (€)
Fauchage - Débroussaillage	12 804.37
Entretien voirie « nids de poule »	9 865.65
Petits travaux divers	1 719.23
Total	24 389.35

1e – Les contributions versées aux collectivités, en €

COTISATIONS MUNICIPALES Assoc. Départementale des Maires, Assoc. Maires Ruraux, Assoc. Elus de la Montagne, Assoc. Communes Touristiques, CAUE, Aveyron Ségala Initiative, Assoc. Marchés de Pays, Réseau Cyber-Base	3 011.56
SIEDA Entretien Eclairage Public	6 860.01
FODSA	1 888.00
SIAEP Service des Eaux	335.54
SDIS Service Incendie	14 166.98
CONSEIL GENERAL Transport scolaire	16 990.91

SIVU TRANSPORT A LA DEMANDE	471.00
PORTAGE DES REPAS Participation frais repas	1 557.33
SIVU CENTRE-SECOURS de Cassagnes-Bégonhès Contributions	910.32
SIVOM MONTS ET LACS DU LEVEZOU Contribution	7 093.00
SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT DU VIAUR Contribution	2 416.92

1f – Les subventions versées aux associations, en €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Familles Rurales d'Arvieu	200.00
Société de Chasse	700.00
Comité des Fêtes de Caplongue - « Cap-Mômes »	1 500.00
- Revers. Subv. CTL (MSA-CAF)	1 394.00
- Particip. Journée Transhumance Cap-festival	150.00
Comité des Fêtes de St Martin des Faux - subvention	500.00 300.00
- rachat étagères	
Aviron Club	500.00
A.J.T. (Association de jeunes)	500.00
Cap-Nanas - Théâtre	400.00
Teriya Mali	300.00
Contre-Champ – Chasse au Trésor	200.00
CLPE Ecole Publique* 90 enfants x 15.50€	1 395.00

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES OU INTERCOMMUNALES

Familles rurales Centre Loisirs	490.00
Antenne Solidarité Lévézou-Ségala	440.00
Société de Pêche du Lévézou	460.00
PARTHES Association (Archerie)	400.00
Pareloup Céor Football Club	800.00
Pareloup Céor Section jeunes - 15.50 €/enfant	263.50
Lévézou Ségala Aveyron - 15.50 €/enfant	77.50
Rando Santé	150.00
ADMR Pont de Salars	200.00
Transport MOULS	535.00
Prévention Routière	35.00
Sport Quilles à Huit Aveyron	76.22
Bourse Apprentissage	100.00

* La mairie paye les fournitures scolaires à hauteur de 50 € par enfant. Les 15,50 € correspondent à la participation aux voyages scolaires (effectif 2008/2009).

Les associations de la commune subventionnées et celles d'intérêt collectif, à but non lucratif, bénéficient d'un accès gratuit aux salles communales (hormis les frais de chauffage) pour toutes leurs manifestations publiques.

2 ~ LES BUDGETS PREVISIONNELS ANNEXES

Le Budget Annexe « Station Service »

Il a été nécessaire de créer un nouveau budget annexe, car la station service représente un service public à caractère industriel et commercial.

La section de fonctionnement s'élève à 127 000 €.

110 000€ sont consacrés à l'achat de carburant, le reste couvre les frais de maintenance, frais téléphoniques, assurance...

La section d'investissement s'équilibre à 170 000 €, dont :

- 11 000€ pour l'achat du terrain,
- 149 000€ pour les travaux d'installation de la station.

Ce projet devrait être subventionné à hauteur de 75 740 €.

Le Budget Annexe « Assainissement »

Il s'équilibre à 143 529.07 € grâce à une subvention du budget principal limitée à 18 091 € par l'augmentation de la redevance.

- la partie fixe passe:
 - de 50 € à 55 € pour les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif quand le traitement se fait par lagunage ou station d'épuration,
 - de 25 € à 27.50 € dans les autres cas.
- la partie variable passe de 0,45 € à 0,50 €/m³
- une nouvelle redevance de 0,155 €/m³ pour la modernisation des réseaux de collecte a été instaurée par l'Agence de l'Eau.

Celle-ci apparaît sur votre facture d'assainissement. La commune doit ensuite la reverser à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les principales dépenses réalisées sur l'exercice 2009 :

- « le Bilan 24h » effectué sur les stations d'Arviou et de Caplongue, pour un montant de 1109 €,
- le transfert des charges de personnel du budget principal pour 5 659.70 €,
- les intérêts d'emprunt pour 5 219.06 €,
- le capital d'emprunt pour 16 171.57 €,
- la redevance de modernisation des réseaux à l'agence d'Eau pour 2 983 €.

Les principales recettes réalisées sur l'exercice 2009 :

- la redevance d'assainissement aux usagers pour un montant de 25 626.85 €,
- la subvention d'équilibre de 18 091 €, versée par le budget principal de la commune.

Le Budget Annexe Lotissement « Le Clos »

Le budget prévisionnel annexe du Lotissement « Le Clos » s'équilibre à 289 054.56€.

3 ~ DONNEES FINANCIERES SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE

sur l'exercice **2008**, les données de 2009 n'étant pas encore connues

Catégorie Démographique : 500 à 2000 hab.
appartenant à un groupement fiscalisé (TPU)
En €/habitant

INTITULES	COMMUNE D'ARVIEU	MOYENNE DE LA STRATE
Recettes fonctionnement	794	722
dont : * DGF,	286	176
* Impôts Locaux,	184	244
* autres impôts et taxes	20	41
Dépenses fonctionnement	635	575
dont : * Achats et charges externes	209	171
* Charges personnel	232	234
* Charges financières	26	26
* Contingents	38	43
* Subventions versées	43	30
Résultat comptable	159	147
Recettes Investissement	947	425
dont * Subventions	344	89
* F.C.T.V.A.	88	41
* Emprunts bancaires	0	84
Dépenses Investissement	760	414
dont * Dépenses équipement	498	327
* Rembours. Dette	68	67
* Immob. concédées	0	0
Capacité de financement de la section d'investissement	187	11
Autofinancement		
Excédent brut de fonctionnement	180	172
Capacité d'autofinancement	159	151
DETTE		
* Encours de la dette	763	597
* Annuité de la dette	94	92

ANALYSE FINANCIERE DE LA SITUATION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Les données financières de la commune permettent d'évaluer dans le temps la santé financière de la collectivité et de la comparer de manière globale avec d'autres communes de même taille et de même fiscalité (c à d, taxe professionnelle perçue par la communauté de Communes Lévézou-Pareloup).

Les contributions directes (taxes foncières et taxe d'habitation), représentent 185 € pour un habitant de la commune alors que la moyenne est de 242 €/habitant.

A la lecture de ce tableau, nous nous rendons compte qu'Arvieu a une situation générale plus favorable que la moyenne.

Ceci peut s'expliquer par le fait que c'est une commune dynamique qui a une politique d'investissement volontariste.

En effet, en 2008 les dépenses d'équipement représentent 498 €/hab. contre 327 pour la moyenne de la strate. Mais, elles sont compensées par d'importantes entrées de subventions d'investissement (344 €/hab. contre 89 pour la moyenne de la strate).

De plus, la capacité d'autofinancement se situe légèrement au-dessus de la moyenne. Rappelons que celle-ci permet d'apprécier la marge de manœuvre de la collectivité.

La gestion paraît relativement correcte puisque les recettes de fonctionnement permettent de couvrir l'intégralité des dépenses de fonctionnement ainsi que le remboursement du capital de la dette. Toutefois, pour avoir une vision complète de des comptes de la commune, il faudrait intégrer les résultats des budgets annexes (lotissement, assainissement) qui modifieraient sensiblement la situation.